

FORMATION RÉGIONALE 2024 - 2025



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Actualisé le 01 juillet 2024

Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien
13011 Marseille

contact@triathlonprovencealpescoatedazur.com - 09 51 95 98 64

www.triathlonprovencealpescoatedazur.com

GÉNÉRALITÉS

1. INTRODUCTION

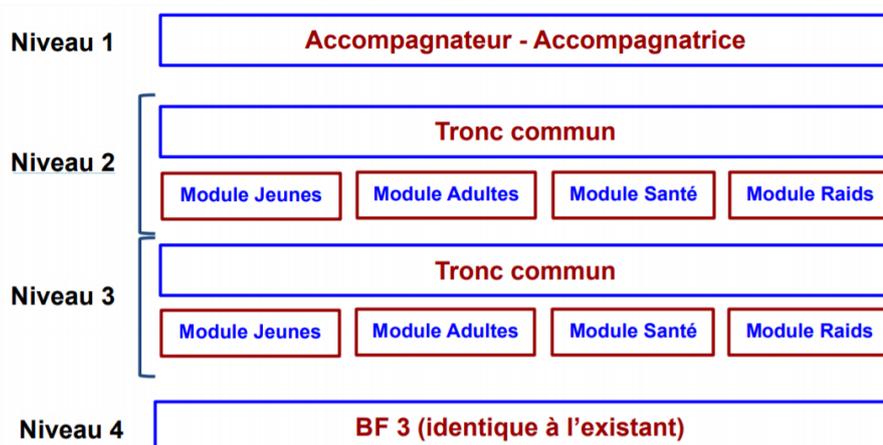
La Ligue Provence – Alpes – Côte d’Azur de Triathlon (LIGUE) propose une offre de formations à destination des éducateurs bénévoles ou professionnels. Quel que soit votre projet ou celui de votre structure affiliée à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI), le directeur général de la LIGUE sera votre interlocuteur pour vous accompagner au mieux (vpaoili@triathlonprovencealpescotedazur.com).

2. RÉNOVATION DE LA FORMATION FEDERALE 2020-2024

Instaurée depuis plusieurs années, l’offre de formations (BF5-BF4-BF3) a débuté sa rénovation en septembre 2020.

Le cadre proposé repose sur quatre niveaux de formation qui seront mis en place selon le calendrier ci-après, et qui, dans un premier temps compléteront l’offre précédente.

- Brevet fédéral de niveau 1 (BF1), qualifié d'accompagnateur, Septembre 2020
- Brevet fédéral de niveau 2 (BF2), qualifié d'entraîneur, Septembre 2021
- Brevet fédéral de niveau 3 (BF3), qualifié d'entraîneur, Septembre 2022
- Brevet fédéral de niveau 4 (BF4), qualifié d'entraîneur, à définir.



Vous trouverez sur le site de la FFTRI :

- L'ensemble des informations sur les formations fédérales - <https://www.fftri.com/simpliquer/se-former/formation-federale/>
- L'ensemble des informations sur les formations d'État - <https://www.fftri.com/simpliquer/se-former/formation-detat/>

ACCOMPAGNATRICE ACCOMPAGNATEUR

BREVET FÉDÉRAL NIVEAU 1

1. MISSIONS DE L'ÉDUCATRICE, DE L'ÉDUCATEUR

Le brevet fédéral de niveau 1 (BF1) qualifié d'accompagnateur, intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) sur tous les publics.

L'éducateur de niveau 1, n'exerce pas en autonomie son activité de bénévole au sein d'une structure. Il n'est donc pas responsable de la mise en œuvre des actions pédagogiques et techniques. Il participe à l'organisation et à la sécurité des publics.

Sous couvert de la responsabilité in-situ d'un éducateur de niveau supérieur, il a pour principales missions :

- D'accompagner un éducateur référent ;
- D'aider à la préparation et à l'installation du matériel ;
- De participer à l'organisation du groupe en vue de la séance d'entraînement ;
- De prendre part à la sécurité du groupe lors d'un entraînement ou d'une compétition ;
- D'encadrer un sous-groupe lors d'une séance d'entraînement ;
- D'aider au retour de séance effectué par l'éducateur référent.

La construction des brevets fédéraux de la FFTRI est conçue comme un parcours de formation. Cette notion doit être entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps. Dans cette optique il n'est pas possible de passer plusieurs niveaux de formation dans une même saison sportive. A contrario, pour certains niveaux de formation, il est possible de l'étaler dans le temps. Ceci n'est pas possible pour le brevet fédéral de niveau 1.

2. COMPÉTENCES DE L'ÉDUCATRICE, DE L'ÉDUCATEUR

Pour ce niveau de formation les compétences acquises ou non-acquises ne sont pas certifiées par une épreuve terminale.

La formation se compose de séquences de formation correspondant à des unités capitalisables (UC) constitutives qui forment le brevet fédéral de niveau 1. Chaque séquence ou unité associe une somme de compétences attendues.

- UC 1 - EC de définir les missions de l'accompagnateur ;
- UC 2 - EC de mobiliser les connaissances de la vie et de l'organisation du club ;
- UC 3 - EC d'adapter sa posture et de communiquer ;
- UC 4 - EC d'appréhender les outils utiles à la conduite des activités ;
- UC 5 - EC de participer à l'encadrement d'un groupe à l'entraînement et en compétition.

3. ENTRÉE EN FORMATION DU STAGIAIRE

a. Dossier d'inscription

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la FFTRI dénommé : espacetri.fftri.com soit via son espace personnel ou soit via l'espace club (indispensable pour bénéficier des aides financières).

Le candidat peut être licencié ou non-licencié à la FFTRI. Lorsque la personne n'est pas licenciée, il convient que le candidat effectue son stage au sein d'un club affilié à la FFTRI. Au préalable, la personne doit prendre attache avec le président du club. Le candidat doit s'assurer que l'association a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant ses missions. Avant son inscription, le candidat devra recueillir un avis positif d'accueil d'un club, formalisé par le président, ainsi que la souscription dans le cadre de ses missions d'une assurance responsabilité civile.

b. Pré-requis

Le candidat doit posséder le prérequis d'entrée en formation fixé, qui est le suivant : avoir 16 ans minimum.

4. VOLUME HORAIRE PAR THÉMATIQUE

- UC 1 = 30 min présentiel en salle ;
- UC 2 = 1h45 min formation organisée à distance (FOAD) + 30 min présentiel en salle ;
- UC 3 = 3h45 min présentiel en salle + 1h FOAD ;
- UC 4 = 1h15 min présentiel en salle + 1h présentiel pratique ;
- UC 5 = 1h30 FOAD + 1h présentiel en salle + 2h présentiel pratique.

TOTAL FORMATION : 14H15

- 7h en présentiel (salle) ;
- 3h en présentiel (pratique) ;
- 4h15 en FOAD.

Le stagiaire effectue et justifie d'une implication d'au moins 15 h dans sa structure d'accueil.

LE STAGE PRATIQUE : 15H00

- Accompagner dans au moins trois disciplines ;
- Porter une attention particulière à sa posture ;
- S'exercer à chronométrer et à utiliser les outils connectés.

5. COUT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Financement licenciés et non licenciés : 86€ (frais pédagogique et FOAD)

6. LES FORMATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA LIGUE

a. Avignon (Avignon Le Pontet Triathlon)

Dates : Samedi 12 octobre 2024 (journée 8h30 – 12h / 13h – 16h30) et samedi 16 novembre 2024 (demi-journée 8h30 / 12h30)

Lieux de la formation : Complexe Sportif de Fargues – 5 avenue Pierre de Coubertin, 84130 Le Pontet / Piscine Stuart Mill – Chemin de Malpeigné, 84000 Avignon

b. Digne-les-Bains (Digne Les Bains Triathlon)

Dates : Samedi 9 novembre 2024 (journée 9h – 12h / 13h30 – 17h30) et samedi 30 novembre 2024 (demi-journée 8h30 / 12h30)

Lieux de la formation : Salle Jean Bonnet / Stade Jean Rolland – Avenue René Cassin, 04000 Digne-les-Bains

c. Embrun (Embrun Triathlon Club)

Dates : Samedi 23 novembre 2024 (journée 9h – 12h / 13h30 – 17h30) et samedi 18 janvier 2025 (demi-journée 8h30 / 12h30)

Lieux de la formation : Embrun 05200 – Lieu à définir.

d. La Ciotat (La Ciotat Triathlon)

Dates : Samedi 7 décembre 2024 (journée 9h – 12h / 13h30 – 17h30) et samedi 14 décembre 2024 (demi-journée 8h30 / 12h30)

Lieux de la formation : Maison des Associations – 3 place Evariste Gras, 13600 La Ciotat / Piscine Jean Boîteux – 20 Av. Jules Ferry, 13600 La Ciotat

ENTRAÎNEUR

BREVET FÉDÉRAL NIVEAU 2

1. MISSIONS DE L'EDUCATRICE, DE L'EDUCATEUR

Le brevet fédéral de niveau 2 (BF2) qualifié d'entraîneur intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI). L'éducateur obtient un ou plusieurs modules lui conférant la possibilité d'intervention sur le public choisi :

- Jeunes (licenciés au sein des catégories mini-poussins à juniors hors pratique santé et raids) ;
- Adultes (licenciés au sein des catégories séniors à vétérans hors pratique santé et raids) ;
- Santé (tout public dans une démarche de pratique du sport-santé et en dehors du sport sur ordonnance défini dans le décret du 30 décembre 2016) ;
- Raids (tout public pratiquant le raid).

Il a pour principales missions :

- Accueillir les pratiquants et les licenciés en fonction de la spécialité retenue ;
- Expliquer la séance conduite aux participants ;
- Conduire une séance dans un cadre sécuritaire ;
- Mettre en place des situations pédagogiques dans un but de progression dans les activités proposées ;
- Évaluer les actions menées dans le cadre de l'entraînement ;
- Intégrer en responsabilité un accompagnateur dans l'équipe d'encadrement ;
- Animer des situations attractives adaptées aux différents publics et à la spécialité obtenue ;
- Faire évoluer la situation en fonction de ses observations.

L'éducateur est en capacité dans le module choisi :

- D'animer des situations ludiques et attractives adaptées à la spécialité obtenue ;
- De faire évoluer la situation en fonction de ses observations.

La construction des brevets fédéraux de la FFTRI est conçue comme un parcours de formation. Cette notion doit être entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps. Dans cette optique, il n'est pas possible de passer plusieurs niveaux de formation dans une même saison sportive. A contrario, pour certains niveaux de formation, il est possible de l'étaler dans le temps. Il est possible de passer le BF 2 sur une seule année de formation ou sur deux années. L'étalement sur deux années est effectué par le suivi la première année du volume de formation dédié au tronc commun puis la deuxième année avec les heures de formation dédiées au module de spécialité choisi.

2. COMPÉTENCES DE L'EDUCATRICE, DE L'EDUCATEUR

Les compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation sont celles prévues dans le référentiel de certification. Les unités capitalisables (UC) constitutives du brevet fédéral du niveau 2 fixe pour chaque unité les compétences attendues. Les unités ou séquences associent une

somme de compétences attendues. Elles sont assimilables en deux parties, une première partie qualifiée de tronc commun et une deuxième dépendante de la spécialité choisie.

a. Tronc Commun

- UC 1 - EC de définir les missions du brevet fédéral de niveau 2 ;
- UC 2 - EC d'analyser l'activité des disciplines enchaînées ;
- UC 3 - EC d'adapter sa posture et de communiquer ;
- UC 4 - EC d'assurer la sécurité et l'intégrité de l'athlète et du groupe ;
- UC 5 - EC de comprendre les différents niveaux de mobilisation des ressources énergétiques ;
- UC 6 - EC de partager une culture fédérale sur les disciplines enchaînées ;
- UC 7 - EC de proposer des situations pédagogiques portant sur les techniques des activités ;
- UC 8 - EC de concevoir une séance ;
- UC 9 - EC d'animer une séance.

b. Module Triathlon Jeunes

- UC J1 - EC de connaître les différences de maturation et les qualités physiques à développer ;
- UC J2 - EC de mettre en place des situations pédagogiques en lien avec l'École Française de Triathlon (EFT) ;
- UC J3 - EC de construire l'être aquatique des personnes encadrées ;
- UC J4 - EC de caractériser une aire de transition et de mettre en place des situations pédagogiques spécifiques aux enchaînements ;
- UC J5 - EC de connaître les dispositifs fédéraux en lien avec la pratique jeune.

c. Module Triathlon Adultes

- UC A1 - EC de caractériser les spécificités du public adulte, de connaître les fondements d'un entraînement et de prévenir les blessures ;
- UC A2 - EC d'encadrer un public débutant ;
- UC A3 - EC de construire l'être aquatique des personnes encadrées ;
- UC A4 - EC d'encadrer un public pratiquant la longue distance.

d. Module Santé

- UC S1 - EC de connaître la réglementation et les outils de la fédération ;
- UC S2 - EC de mettre en place les tests de condition physique.

e. Module Raid

- UC R1 - EC de caractériser le raid et de connaître la réglementation ;
- UC R2 - EC d'encadrer un groupe en kayak ;
- UC R3 - EC de connaître les points de vigilance en raid et de tracer une course d'orientation ;
- UC R4 - EC de construire une dynamique de groupe.

3. ENTRÉE EN FORMATION DU STAGIAIRE

a. Dossier d'inscription

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la FFTRI dénommé : espacetri.fftri.com soit via son espace personnel ou soit via l'espace club (indispensable pour bénéficier des aides financières).

b. Pré-requis

Le candidat doit posséder le prérequis d'entrée en formation fixé, qui sont les suivant :

- Avoir 16 ans minimum (ou cadet première année) et être licencié à la F.F.TRI ;
- Être titulaire d'un diplôme de premier secours de type Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou équivalent à jour de recyclage annuel. Le candidat doit justifier par le biais d'une attestation le recyclage annuel.

c. Positionnement, équivalence et allègement

Les personnes titulaires du Brevet Fédéral de niveau 1 (BF1) sont allégées de l'UC 3 du tronc commun intitulé la posture et la communication.

Les « anciens BF5 » ont l'équivalence du BF2 spécialité triathlon jeunes.

Les « anciens initiateur raid » ont l'équivalence du BF2 spécialité raid.

Les « anciens coaching triathlon santé niveau 1 » ont l'équivalence du module santé uniquement.

Les éducateurs d'activités physiques et sportives (EAPS) titulaires d'une carte professionnelle ainsi que les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont invités à faire un positionnement auprès de la LIGUE, avant l'inscription à la formation. Ils peuvent prétendre à des allègements en fonction du parcours de formation initial, de l'expérience d'encadrement des disciplines enchaînées.

Voici les possibilités d'allègement pour les EAPS et les professeurs d'EPS :

Allègements possibles à l'issue du positionnement avec le CTL	Expérience professionnelle des EAPS et professeurs EPS	Expérience dans l'encadrement du triathlon	Allègement de droit
1	2 ans d'expérience professionnelle dans l'encadrement d'une ou plusieurs activités physiques à hauteur de 50% ETP (équivalent temps plein) durant les 5 ans avant l'inscription à la formation. Les encadrements durant une formation comme stagiaire ne sont pas comptabilisés.	60 h durant les 2 ans avant l'inscription.	UC8 et UC9 du tronc commun soit 1 journée de formation.
2	Expérience professionnelle inférieure au (1).	Expérience d'encadrement du triathlon inférieure au (1).	Soumis à la discrétion du CTL après positionnement. L'allègement est moins important que le point 1.

4. VOLUME HORAIRE

a. Tronc commun

Unités Capitalisables	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Titre	Les conditions d'exercices du BF2	Analyse de l'activité des disciplines enchaînées	La posture et la communication	La sécurité et l'intégrité de l'athlète et du groupe
Volume présentiel salle	00:30:00	02:30:00	01:30:00	00:00:00
Volume présentiel pratique	00:00:00	01:00:00	00:00:00	01:30:00
Volume classe virtuelle	00:00:00	00:00:00	01:45:00	01:30:00
Volume à distance asynchrone	00:00:00	01:00:00	01:00:00	02:00:00

Unités Capitalisables	UC 5	UC 6	UC 7
Titre	Les filières énergétiques	La F.F.TRI	Technique du mode de locomotion aquatique
Volume présentiel salle	00:00:00	00:00:00	00:00:00
Volume présentiel pratique	00:00:00	00:00:00	02:30:00
Volume classe virtuelle	02:00:00	00:45:00	01:30:00
Volume à distance asynchrone	01:00:00	01:30:00	00:00:00

Unités Capitalisables	UC 7	UC 7	UC 8	UC 9
Titre	Technique du mode de locomotion cyclisme	Technique du mode de locomotion course à pied	Concevoir une séance	L'animation d'une séance
Volume présentiel salle	00:00:00	00:00:00	02:00:00	01:30:00
Volume présentiel pratique	02:00:00	02:00:00	00:00:00	02:00:00
Volume classe virtuelle	01:30:00	01:30:00	00:00:00	00:00:00
Volume à distance asynchrone	00:00:00	00:00:00	00:30:00	00:00:00

TOTAL TRONC COMMUN : 36H30

- 8h en présentiel (salle) ;
- 11h en présentiel (pratique) ;
- 10h30 en classe virtuelle ;
- 7h à distance asynchrone.

Le stagiaire effectue et justifie d'une implication d'au moins 3 h dans sa structure d'accueil. Le stagiaire BF2 triathlon jeunes ou adultes sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4, BF3) ou d'un diplôme d'État triathlon. Le stagiaire BF2 santé ou raid, sera sous la responsabilité d'un éducateur compétent dans la spécialité.

LE STAGE PRATIQUE : 30H00

- Encadrer un groupe (minimum 6 personnes) dans la spécialité choisie ou envisagée si étalement de la formation. Pour les spécialités triathlon (jeunes ou adultes) encadrement dans les trois disciplines ;
- Porter une attention particulière à sa posture et à l'animation des séances ;
- Participation active et passive à la sécurité du groupe.

b. Module Triathlon Jeunes

Unités Capitalisables	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4	UC 5
Titre	Caractéristiques du public jeune	L'école Française de Triathlon	La construction du triathlète dans l'eau	L'enchaînement des disciplines	Les dispositifs de la F.F.TRI
Volume présentiel salle	01:00:00	03:00:00	05:00:00	02:00:00	01:00:00
Volume présentiel pratique	00:00:00	00:00:00	02:00:00	00:00:00	00:00:00

TOTAL MODULE TRIATHLON JEUNES : 14H00

- 12h en présentiel (salle) ;
- 2h en présentiel (pratique).

c. Module Triathlon Adultes

Unités Capitalisables	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Titre	Caractéristiques du public adultes, prévention des blessures et hygiène de vie	Débuter dans les disciplines enchaînées	La construction du triathlète dans l'eau	Le triathlon longue distance
Volume présentiel salle	02:30:00	03:00:00	05:00:00	02:30:00
Volume présentiel pratique	00:00:00	00:00:00	02:00:00	00:00:00

TOTAL MODULE TRIATHLON ADULTES : 15H00

- 13h en présentiel (salle) ;
- 2h en présentiel (pratique).

d. Module Santé

Unités Capitalisables	UC 1	UC 2
Titre	Sport santé : contexte, réglementation, le triathlon santé, la plateforme, les tests de condition physique	Tests de condition physique
Volume présentiel salle	03:30:00	00:00:00
Volume présentiel pratique	00:00:00	03:30:00

TOTAL MODULE SANTÉ : 7H00

- 3h30 en présentiel (salle) ;
- 3h30 en présentiel (pratique).

e. Module Raid

Unités Capitalisables	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Titre	Jeux d'inclusion, brainstorming et réglementation	Initiation à l'encadrement du kayak	Les points de vigilance en raid, tracer une course d'orientation et vivre une course d'orientation	Débriefing de la course d'orientation, le groupe, la gestion du groupe
Volume présentiel salle	03:30:00	01:30:00	01:30:00	03:00:00
Volume présentiel pratique	00:00:00	02:30:00	02:00:00	00:00:00

TOTAL MODULE RAID : 14H00

- 9h30 en présentiel (salle) ;
- 4h30 en présentiel (pratique).

5. COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Tronc commun : 210,00€
- Module spécialité jeunes ou adultes : 100,00€
- Module spécialité santé : 0,00€
- Module spécialité raid : 0,00€

6. ORGANISATION DE LA FORMATION

Pour valider son inscription, le candidat doit avoir obligatoirement choisi au minimum un module de spécialité. Il pourra choisir de présenter un seul module ou plusieurs modules lors de la certification.

a. Contenu de la formation

i. Tronc commun

- Séquence 1. Les conditions d'exercice du BF2
- Séquence 2. Analyse de l'activité des disciplines enchaînées
- Séquence 3. La posture et la communication
- Séquence 4. La sécurité et l'intégrité de l'athlète et du groupe
- Séquence 5. Les filières énergétiques
- Séquence 6. La FFTRI
- Séquence 7. Les techniques des modes de locomotions
- Séquence 8. Concevoir une séance
- Séquence 9. L'animation d'une séance

ii. Module adultes

- Séquence 1. Caractéristiques du public
- Séquence 2. Les débutants
- Séquence 3. La construction du nageur
- Séquence 4. Le Triathlon longue distance

iii. Module jeunes

- Séquence 1. Caractéristiques du public
- Séquence 2. L'école française de triathlon
- Séquence 3. La construction du nageur
- Séquence 4. L'enchaînement des disciplines
- Séquence 5. Les dispositifs de la F.F.TRI

iv. Module santé

- Séquence 1. Sport santé contexte, réglementation
- Séquence 2. Tests de condition physique

v. Module raid

- Séquence 1. Jeux d'inclusion, brainstorming et règlementation
- Séquence 2. Initiation à l'encadrement du kayak
- Séquence 3. Les points de vigilance en raid, tracer une CO et vivre une CO
- Séquence 4. Débriefing de la CO, le groupe, la gestion du groupe

b. Dates de formation

i. Tronc commun présentiel :

- Séquence 1 : samedi 16 novembre 2024 (présentiel) / CREPS Aix – en - Provence

- Séquence 2 : samedi 16 novembre 2024 (présentiel) / CREPS Aix – en - Provence
- Séquence 3 : samedi 16 novembre 2024 (présentiel) / CREPS Aix – en - Provence
- Séquence 4 : samedi 16 novembre 2024 (présentiel) / CREPS Aix – en - Provence
- Séquence 7 : samedi 11 janvier 2025 (présentiel) / Académie Performance Training, 378 C Rue du Doc de Vallon, 84400 APT
- Séquence 8 : samedi 11 janvier 2025 (présentiel) / Académie Performance Training, 84400 APT
- Séquence 9 : Dimanche 12 janvier 2025 (présentiel) / Académie Performance Training, 84400 APT

ii. Tronc commun distanciel

- Séquence 3 : lundi 25 novembre 2024 (distanciel de 19h00 à 20h45)
- Séquence 4 : lundi 02 décembre 2024 (distanciel de 19h00 à 20h30)
- Séquence 5 : lundi 09 décembre 2024 (distanciel de 19h00 à 21h00)
- Séquence 6 : lundi 16 décembre (distanciel de 19h00 à 19h45)

iii. Module adultes : Département 06

- Séquence 1 : dimanche 25 janvier 2025 – Stade Nautique Antibes – Avenue Jules Grec – 06600 ANTIBES.
- Séquence 2 : dimanche 26 janvier 2025 – Stade Nautique Antibes – Avenue Jules Grec – 06600 ANTIBES.
- Séquence 3 : samedi 25 janvier 2025 – Stade Nautique Antibes – Avenue Jules Grec – 06600 ANTIBES.
- Séquence 4 : dimanche 26 janvier 2025 – Stade Nautique Antibes – Avenue Jules Grec – 06600 ANTIBES.

iv. Module jeunes : Département 13

- Séquence 1 : dimanche 2 mars 2025 – Aix – en Provence - (présentiel)
- Séquence 2 : dimanche 2 mars 2025 – Aix – en Provence - (présentiel)
- Séquence 3 : samedi 1^{er} mars 2025 – Aix – en – Provence - (présentiel)
- Séquence 4 : dimanche 2 mars 2025 – Aix – en Provence - (présentiel)
- Séquence 5 : dimanche 2 mars 2025 – Aix – en Provence - (présentiel)

v. Module santé : Département 84

- Séquence 1 : samedi 22 mars 2025 – Orange (84) (lieu à définir) - (présentiel)
- Séquence 2 : samedi 22 mars 2025 – Orange (84) (lieu à définir) - (présentiel)

c. Lieux de la formation

Tronc commun :

- Séquence 1 à 4 : CREPS PACA – Site d'Aix en Provence : 62 Chemin du Viaduc, 13080 Aix-en-Provence et infrastructures à proximité d'Aix en Provence.
- Séquence 5 à 9 : ACADÉMIE PERFORMANCE, 378C rue du docteur Vallon 84400

Module Adultes : Stade Nautique Antibes – 210 avenue Jules Grec – 06600 Antibes

Module Jeunes : CREPS Aix – en – Provence – 62 chemin du Viaduc – 13080 Aix – en - Provence

d. Modalités d'évaluation

Les évaluations s'effectuent, lorsque les candidats ont finalisé la formation le samedi 25 mai 2025 et/ou le samedi 15 juin 2025.

Les candidats sont regroupés sur un lieu et un public, sélectionnés par la ligue régionale. La ligue impose au candidat la ou les activités supports de l'évaluation en lien avec le tableau ci-dessous.

Triathlon jeunes	Triathlon adultes	Santé	Raid
- Mode de locomotion (MDL) aquatique en eau libre ; - MDL aquatique en piscine ; - MDL cycliste sur plateau ; - Enchaînement de deux MDL parmi les trois qui composent un triathlon.	- Mode de locomotion (MDL) aquatique en eau libre ; - MDL aquatique en piscine ; - MDL cycliste sur plateau ; - Enchaînement de deux MDL parmi les trois qui composent un triathlon.	- Activité libre dans un but de santé adapté au public.	- Course d'orientation - VTT ; - Enchaînement de deux activités qui composent un raid.

Le candidat retourne auprès de la LIGUE 10 jours avant l'évaluation la fiche séance. Le jour de l'évaluation, le candidat conduit la séance d'apprentissage en sécurité d'une durée comprise entre 20 minutes minimum et 30 minutes maximum. Cette séance est réalisée auprès d'un groupe de minimum 6 pratiquants. Le jury choisit la partie de la séance qu'il souhaite évaluer et le fait savoir au candidat le jour de l'examen.

Cette mise en situation d'encadrement est suivie d'un entretien d'une durée comprise entre 30 minutes et 40 minutes maximum permettant au candidat d'explicitier ses choix (pédagogiques, techniques, organisationnels et sécuritaires) pour la conduite de la séance. Le jury explore le champ de compétences du candidat, en se référant à la grille de certification, au-delà de la conduite de séance.

e. Grille d'évaluation

Le jury évalue le candidat à l'aide d'une grille qui est identique sur le territoire national. La personne obtient le brevet fédéral de niveau 2 (BF2) dans la spécialité retenue lorsque les compétences du bloc 1 et 2 sont réputées acquises associées à une validation partielle ou complète des blocs 3 et 4.

Il s'agit des blocs :

- Être capable d'encadrer la pratique en sécurité (bloc 1) ;
- Être capable d'avoir une posture d'éducateur (bloc 2).
- Être capable d'encadrer avec pédagogie (bloc 3) ;
- Être capable de concevoir une séance (bloc 4).

ENTRAÎNEUR

BREVET FÉDÉRAL NIVEAU 3

1 - Missions du BF3

Ses principales missions sont les suivantes :

- organiser l'équipe technique et pédagogique du club ;
- organiser la saison sportive ;
- structurer la planification des athlètes dont il/elle a la responsabilité ;
- conduire l'entraînement d'athlètes de tout niveau ;
- mettre en place un cadre de fonctionnement propice au respect de l'éthique ;
- prévenir les conduites à risques sur le plan médical ;
- intégrer les moyens favorisant l'amélioration du niveau de performance : renforcement musculaire, préparation mentale, accompagnement nutritionnel, etc...

2 - Compétences du BF3

Les compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation sont celles prévues dans le référentiel de certification. Les unités capitalisables (UC) constitutives du brevet fédéral du niveau 3 fixe pour chaque unité les compétences attendues. Les unités ou séquences associent une somme de compétences attendues. L'ensemble de ces compétences sont déclinées au sein des différents modules proposés.

- UC 1** EC (Être Capable) de définir les missions du Brevet Fédéral de Niveau 3 ;
- UC 2** EC d'analyser l'activité des disciplines enchaînées ;
- UC 3** EC d'adapter sa posture et promouvoir une activité qui favorise l'éthique ;
- UC 4** EC d'organiser une saison sportive en intégrant des objectifs adéquats ;
- UC 5** EC d'évaluer la progression des athlètes et de réguler mon action en conséquence ;
- UC 6** EC de concevoir des séquences d'entraînement permettant le développement de qualités spécifiques ;
- UC 7** EC d'intégrer le travail de renforcement musculaire dans l'entraînement ;
- UC 8** EC de prévenir les risques inhérents à la pratique des activités enchaînées ;
- UC 9** EC d'accompagner les pratiquants dans leur choix liés à la nutrition ;
- UC 10** EC d'organiser la concertation au sein de l'équipe encadrante du club et de contribuer à la structuration du club ;
- UC 11** EC d'accompagner les entraîneurs stagiaires dans leur parcours de formation ;

Ces compétences s'expriment de manière spécifique auprès des différents publics pris en charge et/ou selon le type d'activité encadrée.

Les modules de spécialité ouverts sont les suivants :

- Module Jeune (catégories mini-poussins à juniors hors pratique santé)
- Module Adulte (20 ans et plus hors pratiqué santé)
- Module Raid (pratique raid toutes catégories hors pratique santé)
- Module Santé

3 - Entrée en formation du stagiaire

3.1 - Dossier d'inscription

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la F.F.Tri. dénommé :

<https://espacetri.fftri.com/>

Le candidat doit être licencié à la F.F.TRI.

Le coût de la formation est fixé à 400 € pour la partie Tronc Commun et à 300 € pour la partie modulaire.

3.2 - Pré-requis

Le candidat doit posséder le pré-requis d'entrée en formation fixé, qui est le suivant :

- Être titulaire du Brevet Fédéral de Niveau 2. L'inscription est possible dans la spécialité de module validée.

3.3 - Positionnement - Allègement

Il n'y a pas d'allègement systématique prévu. Toutefois, les éducateurs d'activités physiques et sportives (EAPS) titulaires d'une carte professionnelle ainsi que les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont invités à faire un positionnement auprès du conseiller technique de ligue (CTL), avant l'inscription à la formation. Ils peuvent prétendre à des allègements en fonction du parcours de formation initial, de l'expérience d'encadrement des disciplines enchaînées.

3.4 - Modalités d'alternance

La participation active des stagiaires dans les structures est un élément important de la formation. Les formations fédérales se déroulent en alternance, avec des périodes consacrées à la formation en organisme de formation (OF) et d'autres en structures d'accueil de type clubs.

La formation du stagiaire s'organise à travers ces deux temps durant une période définie. Durant cette alternance, les périodes doivent s'enrichir les unes des autres. L'alternance est un dispositif d'apprentissage de compétences associant des situations de formation (au sein de l'OF) et des situations au sein d'un club. Une formation en alternance doit permettre de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

Le volume horaire minimale consacrée à la période de formation en structure avec le public ou la pratique choisie est fixée à 60 heures.

3.4 - Tutorat

- a. Statut du tuteur

Le stagiaire de la formation du BF3 avec une spécialité triathlon jeune ou adulte sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF3, BF4) ou d'un diplôme d'Etat triathlon.

Le stagiaire avec une spécialité santé ou raid, sera sous la responsabilité d'un éducateur compétent dans la spécialité. Pour ce faire, la personne avec une spécialité santé prend attache avec le CTL ou une personne titulaire du triathlon santé niveau 2. La personne avec une spécialité raid noue un contact avec le Conseiller Technique National (CTN) chargé du raid ou une personne titulaire du diplôme fédéral moniteur de raid.

b. Être tutoré

Le tuteur revêt une place importante dans le parcours de formation du stagiaire lorsque celui-ci n'est plus en présence de formateur. Le rôle du tuteur est d'accompagner le stagiaire tout au long de sa formation, d'observer son comportement d'éducateur et de le conseiller sur les missions qui lui sont dévolues.

Le tuteur assure en premier lieu l'accueil du stagiaire et lui présente si besoin le fonctionnement de la structure. Le tuteur co-organise l'activité du stagiaire en cohérence avec sa formation.

Le tuteur veille à approfondir les contenus vus en formation au travers de situations dévolues aux missions du brevet fédéral de niveau 3 au sein de séances en club. Le tuteur s'assure notamment que les actions du stagiaire permettent aux pratiquants d'évoluer en toute sécurité.

Le tuteur est la courroie de transmission des savoir-faire :

1. **Faire voir, montrer.** Le tuteur explique et montre comment procéder en effectuant la manœuvre, en réalisant l'opération. Le stagiaire est en position d'observation.
2. **Faire avec.** Le stagiaire est acteur. Le tuteur est présent, il rectifie au fur et à mesure de la réalisation de l'action. L'objectif est d'intervenir de moins en moins.
3. **Faire, faire.** Le stagiaire réalise sans besoin réel d'accompagnement. Le tuteur fait le point lorsque l'action est réalisée. L'objectif est que le stagiaire accède à l'autonomie. L'objectif est atteint lorsque le stagiaire réalise seul et à plusieurs reprises l'action.

c. Endosser la fonction tutorale

Durant son parcours de formation, la personne est sensibilisée à devenir tuteur des personnes en formation des brevets fédéraux de niveau 1, 2 et 3. L'éducateur diplômé est en mesure d'endosser la fonction tutorale et d'accompagner dans la formation un membre du club.

4 - La formation et les contenus

Les ligues régionales composent les équipes pédagogiques. Le technicien en charge de la formation au sein des ligues doit référer la liste des formateurs à la personne membre de la Direction Technique Nationale (DTN) en charge de ce suivi. Pour chaque formateur est précisé un court curriculum vitae mentionnant les éléments suivants :

- NOM - Prénom ;
- Diplômes ; Professions exercées ;
- Expériences dans l'encadrement du sport ;

Il précise le statut de la personne intégrant l'équipe pédagogique à savoir si elle est bénévole, salariée ou indépendante.

Le volume horaire de la formation mentionné dans le référentiel doit être respecté.

4.1 Contenu de la formation

Les ligues régionales organisent les contenus de formation de manière à dispenser la totalité du tronc commun avant de commencer les modules de spécialités.

Récapitulatif du volume par séquence

UC	Thème	Volume TC	Volume Module
1	EC de définir les missions du brevet fédéral de niveau 3	2 h	
2	EC d'analyser l'activité des disciplines enchaînées	4h	6h
3	EC d'adapter sa posture et promouvoir une activité qui favorise l'éthique	2h	2h
4	EC d'organiser une saison sportive à l'aide d'une méthodologie de projet	8h	4h
5	EC d'évaluer et de réguler l'action en conséquence	8h	4h
6	EC de concevoir des séquences d'entraînement permettant le développement de qualités spécifiques à la discipline enseignée	12h	12h
7	EC d'intégrer le travail de renforcement musculaire dans l'entraînement	2h	2h
8	EC de prévenir les risques inhérents à la pratique des activités enchaînées	2h	2h
9	EC d'accompagner les pratiquants dans leurs choix liés à la nutrition	2h	2h
10	EC d'organiser la concertation au sein de l'équipe encadrante du club et de contribuer à la structuration du club	3h	
11	EC d'accompagner les entraîneurs stagiaires dans leur parcours de formation	1h	

4.2 Proposition de ruban pédagogique

a. Pour le Tronc commun :

Journées	J1 TC	J2 TC	J3 TC	J4 TC	Contenus en visio du TC	
Matin	UC1 Missions 2h	UC4 Méthodo (2/2) 4h	UC5 Méthodo (1/2) 4h	UC5 Méthodo (2/2) 4h	UC2 Analyse 4h Visio Ligue	UC10 Projet club Visio ligue 3 heures
	UC3 Ethique 2h					
Après midi	UC4 Méthodo (1/2) 4h	UC6 MdL (1/3) 4h	UC6 (2/3) MdL 4h	UC6 MdL (3/3) 4h	UC8 Médical 2h Visio Nationale	UC7 Renfo 2h Visio Ligue
					UC9 Nutrition 2h Visio Nationale	UC11 Tutorat 1h Visio Ligue

Total horaire	8h	8h	8h	8h	8h	6h
	32h présentiel TC				14h visio TC	

La formation démarre par le tronc commun qui doit être réalisé entièrement avant de passer aux modules. La proposition s'appuie sur 4 journées en présentiel qui peuvent constituer 2 weekends si la répartition proposée est conservée. Ce tronc commun peut aussi s'organiser sur une semaine en basculant certains contenus prévus en visio en présentiel (analyse de l'activité, projet club, renforcement musculaire, tutorat). Le tronc commun aborde les fondements méthodologiques et techniques avant une mise en application dans le cadre des modules de spécialité.

b. Pour les Modules :

Journées	J1 MODULE	J2 MODULE	J3 MODULE	J4 MODULE	Contenus visio module jeune	Contenus visio module adulte
Matin	UC 3 Ethique 2h	UC7 Renfo 2h	UC5 Méthodo 4h	UC6 MdL (3/3) 4H	UC4 Méthodo (2/2) (2h nationales)	UC4 Méthodo (2h régionales)
	UC2 Analyse 2h	UC4 Méthodo 2h (1/2)			UC8 Médical (2h nationales)	
Après - midi	UC2 Analyse 4h	UC6 MdL (1/3) 4h	UC6 MdL (2/3) 4h	UC8 Médical 2h (adultes)	UC9 Nutrition (2h nationales)	
				UC9 Nutrition 2h (adultes)		
Total horaire	8h	8h	8h	8h Adultes ou 4h Jeunes	6h	2h
	32h présentiel Module adulte - 28h présentiel module jeune				6h visio jeune	2h visio adulte

Les modules sont donc organisés après le tronc commun. Comme pour le TC, ils peuvent être organisés sur 2 weekends, mais peuvent aussi être proposés sous forme d'un bloc de 4 jours. Les séquences pratiques sont privilégiées afin de favoriser la mise en application avec le public de la spécialité.

c. Contenus Asynchrones 12 heures (à titre indicatif)

Les contenus dits asynchrone représentent une forme de travail réalisée en distanciel et en autonomie complète. Le volume consacré à ces apprentissages est donné à titre indicatif et dépend en grande partie des connaissances initiales de l'éducateur.

d. Répartition présentiel / distanciel

Les modalités pédagogiques reposent sur du présentiel (en salle et en pratique), sur des cours en distanciel, et de la formation dite asynchrone. **Le volume maximal de la partie effectuée en distanciel est de 30 heures**, pour un volume total de 80 heures (hors partie asynchrone).

5. Organisation de la formation

Pour valider son inscription, le candidat doit avoir obligatoirement choisi au minimum un module de spécialité.

- Date et lieu de la formation

Tronc commun :

Présentiel : du jeudi 31 octobre au 3 novembre 2024 au CREPS de Boulouris, 346 boulevard des mimosas, 83700 St Raphaël.

Visio conférence : Les visios nationale (porter par la FFTRI) se dérouleront sur la période du 15 novembre 2024 jusqu'à 15 février 2025 les mardis soir.

UC11 Tutorat : lundi 6 janvier 2025 de 19h à 20h.

UC2 Analyse de l'activité : jeudi 9 janvier et lundi 13 janvier 2025 de 19h à 21h.

UC10 Projet club : jeudi 23 janvier et lundi 27 janvier de 19h à 20h30.

UC7 Renforcement : lundi 3 février de 19h à 21h.

Module jeune :

Présentiel : Samedi 9 et dimanche 10 novembre 2024 à Académie Performance Triathlon, 378C rue du docteur Vallon, 84400 APT.

Jeudi 20 et vendredi 21 février 2025 à Académie Performance Triathlon, 378C rue du docteur Vallon, 84400 APT.

Module adulte :

Présentiel : Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024 à Académie Performance Triathlon, 378C rue du docteur Vallon, 84400 APT.

Samedi 22 et dimanche 23 février 2025 à Académie Performance Triathlon, 378C rue du docteur Vallon, 84400 APT

Visio conférence : UC 4 Méthodologie d'entraînement : jeudi 6 février 2024 de 19h à 21h

NB : Une possibilité de logement et restauration est possible sur l'ensemble des sites de formation. Vous pouvez vous rapprocher du CTL de la Ligue.

asaorin@triathlonprovençalpescotedazur.com 06.59.16.18.84

6 - L'évaluation : Modalités de certification

L'évaluation est constituée de 2 épreuves indépendantes, toutes 2 sont à valider pour obtenir le BF3.

6.1 Épreuve de terrain dans la structure du candidat

Elle a pour objectif d'évaluer la capacité du stagiaire à élaborer et conduire une séance en relation avec le public ou la pratique choisie dans le cadre du module. Elle s'appuie sur l'observation de la conduite d'une séance pendant une durée comprise entre 40 minutes et 1h30. L'effectif minimal est de 6 pratiquants lors de la séance conduite. Au cours de cette évaluation, le stagiaire remet au jury un document présentant la structure dans lequel la séance prend place, ainsi que le contenu du cycle dans lequel elle s'intègre (objectifs, organisation, charge, séance précédente, compétition

préparée...). Ce document peut être le rapport de stage présenté pour l'autre épreuve d'évaluation si celui-ci est finalisé au moment de son déroulement.

En amont du début des séquences d'évaluation (au plus tard le 1^{er} mars), le stagiaire se voit imposer le choix du milieu dans lequel se déroule la séance : aquatique ou terrestre.

A cette séquence fait immédiatement suite un entretien du jury avec le candidat. Sa durée est de 30 minutes maximum. Au cours de celle-ci, le jury interroge le stagiaire sur le déroulement de la séance, sur son contenu et également sur d'autres éléments du référentiel de compétence du BF3. Une attention particulière est donnée aux modes de locomotion non abordés lors de la séance. Une banque de données de questions est disponible afin de permettre au jury de calibrer le niveau et le type de question.

Cette épreuve est menée par un binôme de jurys, au sein duquel peut figurer le tuteur de stage. Les binômes sont désignés par le CTL du territoire d'appartenance du club au sein duquel le stagiaire encadre. Les membres du jury sont à minima titulaires du BF4 délivré en 2022 ou avant, ou d'un DEJEPS Triathlon. L'évaluation se fait avec une fiche type qui est communiquée au stagiaire une fois remplie. Dans le cas où le tuteur fait partie du jury, celui-ci s'abstient de questionner le stagiaire durant la phase d'entretien.

6.2 Épreuve de rapport de stage

Un rapport type est remis au stagiaire en début de formation. Celui-ci doit être rédigé et envoyé au coordonnateur de formation selon le calendrier fixé. La fiche de liaison visée par le CTL doit impérativement être jointe à ce rapport de stage.

Les rapports sont transmis au coordonnateur des formations fédérales qui constitue des jurys. L'évaluation des rapports est menée par un binôme constitué d'un CTL et d'un CTN au courant du mois de mai.

6.3 Allègements de certification

Les stagiaires déjà titulaires du BF3 et d'un module de spécialité sont allégés du rapport de stage lors de la phase d'évaluation. Ils sont donc évalués sur le terrain uniquement, avec un document support que le stagiaire doit présenter : fiche de séance et éléments de compréhension nécessaires (planification, projets de club ou tout autre élément apportant une plus-value à la prise en compte de l'environnement).

6.4 Validation des résultats

L'obtention du BF3 avec le module choisi est validé par la direction technique nationale après un temps d'harmonisation, les résultats sont communiqués sur le site fédéral au plus tard le 30 juin.

6.5 Calendrier de l'examen

1^{er} Mars : Publication de la liste des milieux imposés pour les évaluations de terrain

Du 15 mars au 1^{er} juin : épreuves de terrain

28 Avril : date limite d'envoi des rapports de stage au responsables de formation

Mai : Évaluation des rapports de stage par les jurys

1^{er} au 15 juin : Traitement administratif des évaluations

Du 16 au 30 juin : Délibérations et validation des résultats

7 - Équivalence

Voici le tableau récapitulatif des équivalences entre les diplômes fédéraux délivrés avant août 2022 et le BF 3.

		BF 3 depuis 2023			
		Tronc commun	Module triathlon jeunes	Module santé	Module raid
Diplômes avant août 2022	Coaching triathlon santé 2			x	
	Assistant Fédéral				
	BF 5				
	BF 4	x	x		
	BF 3				

8 - Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)

Le brevet fédéral de niveau 3 (BF3) est ouvert à la démarche de reconnaissance des acquis de

AIDES FINANCIÈRES

2024 – 2025

l'expérience (RAE). La procédure est disponible sur le site fédéral à partir du mois de janvier.

Veillez [cliquer sur le lien suivant](#) et vous rendre en bas de la page.

1. AIDES DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON (FFTRI) POUR LES ECOLES DE TRIATHLON LABELLISEES POUR LA SAISON 2025

POUR TOUTES LES FORMATIONS FEDERALES

Le soutien de la FFTRI permet de valoriser le label « école de triathlon » selon le nombre d'étoiles obtenu par le club lors de la saison en cours.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les inscriptions devront se faire à partir de l'espace « club » (et non à partir de l'espace « licencié ») sur espacetri.fftri.com pour obtenir une facture au nom du club (indispensable pour le remboursement).

- Club « école de triathlon » 1 étoile : le montant de l'aide annuelle est de 200,00€
- Club « école de triathlon » 2 étoiles : le montant de l'aide annuelle est de 400,00€

- Club « école de triathlon » 3 étoiles : le montant de l'aide annuelle est de 700,00€

Cette aide financière doit être demandée par le club à la FFTRI, après validation de l'examen (validation de la formation pour le BF1) de leur stagiaire, via un formulaire en ligne avant le 30 juin 2025.

Cette demande de remboursement des frais pédagogiques devra être accompagnée de la facture acquittée de ces frais de formation et d'un RIB en vue d'un virement.

2. AIDES DE LA LIGUE PROVENCE – ALPES – COTE D'AZUR DE TRIATHLON (LIGUE) POUR LES CLUBS AFFILIES POUR LA SAISON 2025

POUR LES FORMATIONS BF1 ET BF2

Cette nouvelle aide est destinée à tous les clubs de la LIGUE pour les stagiaires féminines et/ou les stagiaires jeunes (2002 à 2009). Tous les stagiaires éligibles bénéficient de cette aide, même si le club présente plusieurs stagiaires. Pour les clubs labellisés « école de triathlon », cette aide de la ligue est indépendante de celle de la FFTRI.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les inscriptions devront se faire à partir de l'espace « club » (et non à partir de l'espace « licencié ») sur espacetri.fftri.com pour obtenir une facture au nom du club (indispensable pour le remboursement).

- Pour la formation BF1 : Le montant de l'aide est de 86,00€ (prise en charge de 100% des frais pédagogiques)
- Pour la formation BF2 : Le montant de l'aide est de 105,00€ pour le tronc commun (prise en charge de 50% des frais pédagogiques), de 50,00€ pour les modules jeunes et adultes (prise en charge de 50% des frais pédagogiques).

Cette aide financière doit être demandée par le club à la ligue, après validation de l'examen (validation de la formation pour le BF1) de leur stagiaire, via une formulé envoyé par la LIGUE à la fin de la formation.

Cette demande de remboursement des frais pédagogiques devra être accompagnée de la facture acquittée de ces frais de formation et d'un RIB en vue d'un virement.

Merci à nos partenaires !

